FICHE TECHNIQUE AÉROSOLS

HAUTE TEMPÉRATURE

Idéale pour la rénovation d'éléments sujets aux hautes température

Peinture de haute qualité et haut pouvoir couvrant sur base résine siliconnée.

Résistante aux hautes températures jusqu'à 500°c.

CONDITIONNEMENT



Aérosol 400ml

MODE D'EMPLOI

La surface doit être propre, sèche et dégraissée. Eliminer les restes de vieilles peintures.

Bien agiter jusqu'à entendre la bille circuler aisément.

Tenir l'aérosol droit à environ 25 cm de la zone à peindre. Pulvériser en couches fines, multiples et croisées. Sec au touché en 2 mn entre 2 applications 5 mn (conditions DTU59.1).

Mise en service après 24 heures.

Faire un essai au préalable. Après usage, purger la valve.

STOCKAGE ET SÉCURITÉ

Délai limite d'utilisation optimale 18 mois à compter de la livraison, emballage fermé.

Veuillez consulter la fiche de données de sécurités (FDS) pour obtenir des informations écologiques, toxicologiques et physiques ainsi que les conditions de stockage.

AVANTAGES PRODUIT

RÉSISTANCE 500°C

MULTI-SUPPORTS

IDÉAL RÉNOVATION



DOMAINES D'APPLICATION

Idéale pour les finitions et/ou la rénovation d'éléments sujets aux hautes températures et sans exposition directe aux flammes comme les réchauds, cheminées, chaudières, fourneaux, barbecues...

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Aspect visuel : liquide coloré, gris satin / noir mat

pH: NA

Volume : 400ml Rendement : 2m²

Odeur caractéristique Point éclair : < 0°C

Densité : 0,9 Solubilité eau : Insoluble

Conservation : 18 mois en emballage fermé à l'abri de la chaleur et du gel.

















AVERTISSEMENT

Le contenu de cette documentation est basée sur des essais effectués en laboratoire, les recommandations qui en découlent sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur l'expertise que Richard a acquise de ses produits nonobstant qu'ils soient convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales.

Toute utilisation entraîne acceptation des conditions d'utilisations. Le fabricant ne saurait être tenu responsable pour les dommages directs ou indirects du support en cas de manquement aux conditions d'utilisations prescrites. Toujours faire un essai au préalable. N° de révision : Octobre 2025.



